

Deutschland
sehr gern
A. Poisson



ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 JUILLET 1941

(18^e année. — No 211)



Le séchage de la morue.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 12 f. ; France : 15 f.
Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f.



Calendrier du Mois d'Août 1941.

1 Vendredi.— 1er du mois.— S. Pierre aux liens.— A 8 h., messe du Sacré Cœur (*il n'y aura pas d'exposition du T. S. Sacrement*).— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

2 Samedi.— S. Alphonse, évêque, conf. et docteur.— A 7 h., messe de la du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet, salut.

3 Dimanche.— Offices du 9ème dim. après la Pentecôte.— 10 h., Grand'Messe. 6 h., Vêpres, chapelet, Salut.

6 Mercredi.— Transfiguration de Notre Seigneur.— Le soir, à 6 h. chapelet et salut.

7 Jeudi.— S. Gaétan, conf.— Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

10 Dimanche.— Office du 10ème dim. après la Pentecôte.— 10 h., Grand'Messe.— A 6 h., Vêpres, chapelet, Salut.

12 Mardi.— 2ème du mois.— Ste Claire, vierge.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

14 Jeudi.— Vigile de l'Assomption (*jeûne et abstinence*). Dans la matinée, confessions des enfants.— Dans la soirée, à partir de 3 h., confessions des grandes personnes.

15 Vendredi.— L'ASSOMPTION de la TRÈS SAINTE VIERGE.— Fête d'obligation.— Fête patronale de la France.— Anniversaire du couronnement de la statue de S. Joseph, à Saint-Pierre. Messes basses à 6 h. et 7 h. ½.— A 10 h., Messe pontificale à l'intention de tous les fidèles de la Colonie.— L'après-midi, à 2 h., vêpres suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B.— *Il est permis de faire gras, ce vendredi, en raison de la fête de l'Assomption.*

16 Samedi.— S. Joachim, père de la Ste Vierge.

17 Dimanche — 3ème du mois.— Offices du 11ème dim. après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des Jeunes Filles.

N. B.— Du 15 au 22, retraite annuelle des prêtres (*recommandée aux prières des fidèles*).

20 Mercredi.— 3ème du mois.— S. Bernard, conf. et doct.— Jour des Mères chrétiennes.— Le soir à 8 h., court office de la Confrérie.

23 Samedi — Fête du T. S. Cœur de Marie, une des fêtes patronales de la Congrégation du S. Esprit.— A 7 h., messe de Mgr avec chants.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

24 Dimanche.— 4ème du mois.— Office du 12ème dim. après la Pentecôte.— Solennité du T. S. Cœur de Marie et fête de S. Barthélemy, apôtre.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des garçons — A 10 h., Grand'Messe solennelle.

25 Lundi.— S. Louis, roi de France.

30 Samedi.— Octave du S. Cœur de Marie.— 7 h., messe à l'autel de N. D. de Lourdes et com. mens. des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet, et salut.



Le bon Chrétien, le bon Français aime sa famille.

Inutile de compter sur quelqu'un qui n'aime pas sa famille.



Actes Paroissiaux

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1941)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 15 juin, URDANABIA Bernard-Joseph ; Parrain : Joseph Urdanabia ; Marraine : Laurette Beaupertuis.— *Le 19*, BRIAND Richard-Eugène ; Parrain : Albert Flahaut ; Marraine : Jeanne Ballard.— *Le 22*, BRESQUIGNER Paul-Henri ; Parrain : Henri Dutin ; Marraine : Marie Demontreux.— *Le 24*, MORAZÉ Maryvonne-Thérèse ; Parrain : Marc Morazé ; Marraine : Louise Planté.— *Le 29*, VICTOR Alain-Michel ; Parrain : Achille Couffon ; Marraine : Marie Téletchéa.— *Le 5 juillet*, SABARROTS Eugène-Henri ; Parrain : Henri Sabarrots ; Marraine : Suzanne Sabarrots.— *Le 12*, DAGORT Maryvonne-Henriette ; Parrain : Henri Dagort ; Marraine : Marthe Girardin. — *Le 13*, ALLEN-MARÉ René-Guy ; Parrain : Emile Tilly ; Marraine : Marie Larralde.

MARIAGE.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

Le 25 juin, Henri NICOLE et Marie-Stella LEDRET.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 16 juin, Jeannine Goris, 3 mois.— *Le 25*, Marguerite APESTÉGUY, née Ruellan, 37 ans.

Avis aux Parents.

Les vacances sont un temps délicat pour la formation morale des enfants. Messes du dimanche et du jeudi, offices religieux du soir, prières de chaque jour sont nécessaires. Mais il faut aussi éviter l'oisiveté qui est toujours mauvaise conseillère et les compagnies douteuses où, sans surveillance, les enfants perdent toute notion de pudeur et apprennent le mal.

Tout ce qui, dans le monde, s'est fait ou se fera de bien depuis le Christ s'est fait ou se fera par le Christ.

Henri BERGSON



LA BONNE PAGE

Notre Dame des Neiges, 5 août. — Un noble romain sans enfants avait décidé de donner ses biens à la Ste Vierge. Or une nuit, dans la saison des plus fortes chaleurs, voici que la Ste Vierge lui apparaît et lui demande de lui faire construire une chapelle sur un endroit qu'il trouverait le lendemain couvert de neige. Au matin, sur la colline Esquilin, un vaste terrain apparut en effet couvert de neige ; c'est là que le pape Libère fit éléver la basilique de Ste Marie Majeure.

Saint Laurent, 10 août. — Saint Laurent, diacre de l'Eglise Romaine mourut martyr en 258. Sur le lit de fer embrasé où il va rendre le dernier soupir, Laurent s'adresse au bourreau : « Apprends, malheureux, quelle est la puissance de mon Dieu, car tes charbons me sont un rafraîchissement ; mais ils seront pour toi l'éternel supplice. » Et, le visage rayonnant, il ajoute : « Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné me fortifier, »

L'Assomption de la Très Sainte Vierge, 15 août. — En cette fête qui est la plus ancienne et la plus solennelle du cycle marial, l'Eglise invite ses enfants à unir, dans le monde tout entier, leur joie et leur reconnaissance à celle des anges qui louent le Fils de Dieu parce que sa Mère est entrée, en ce jour, en corps et en âme, dans le ciel.

La procession qui se fait le 15 août en France a pour but de rappeler la consécration qu'en 1638, à pareil jour, le roi Louis XIII fit à Marie, de sa personne, de sa famille et de son royaume. Plus que jamais ratifions ce vœu qui nous attirera la protection toute-puissante de Marie sur notre pays et l'aidera à se relever.

St Louis, roi de France, 25 août. — St Louis rappelait que sa mère, Blanche de Castille, lui avait donné quelquefois à entendre qu'elle aimeraït mieux qu'il fût mort, plutôt qu'il fit un péché mortel. Il laisse à son fils ces enseignements : « Cher Fils, je témoigne que tu sois toujours dévot à l'Eglise romaine et au Souverain Pontife ». Ce fut le roi de France le plus juste et le plus pacifique.



Aimez votre famille. Ne cherchez pas facilement votre bonheur chez les autres.



A propos de la modestie.--

Ce que dit l'Eglise.

Devoirs du Clergé.— Que les curés et prédicateurs, quand l'occasion leur en est offerte, insistent, reprennent, menacent, exhortent les fidèles, afin que les femmes s'habillent d'une manière qui respire la modestie...

Devoirs des Parents.— Que par leurs paroles et leurs exemples, ils mettent tout leur zèle à exciter dans l'âme de leurs enfants l'amour de la modestie et de la chasteté.

Devoirs des éducatrices.— Que les directrices de pensionnat et les maîtresses d'école s'efforcent d'inspirer à leurs élèves l'amour de la modestie. Elles les amèneront ainsi efficacement à se vêtir modestement... Qu'elles refusent d'admettre les jeunes filles qui ne gardent pas la retenue chrétienne dans la manière de se vêtir.



La mort d'un militant Jaciste.

Comment lire sans être ému et édifié le testament spirituel qui suit. Il a été trouvé sur le corps d'un jeune sous-officier, fauché par un obus.

« Face à la frontière et au danger, j'écris ici mes derniers désirs, le 9 septembre 1939.

Mes très chers papa et maman,

A deux genoux, je vous prie de me pardonner mes fautes et les peines que j'ai pu vous causer.

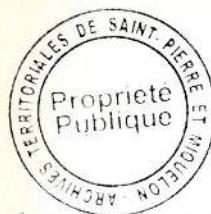
Je viens d'écrire mes derniers désirs à ma chère femme, que je vous abandonne à tous deux, mes parents bien-aimés, si Dieu, dans sa volonté suprême, ne permet pas que je revienne de cette guerre.

Sachez que je pars devant Dieu, en qui je crois et j'espère, en état de grâce. Excusez-moi de penser d'abord à mon âme, songez à faire dire des messes à mon intention, en cas qu'elle soit au Purgatoire. Je veux ainsi vous rassurer sur ce qui pourrait vous inquiéter le plus.

En qualité de tuteurs adoptifs, je suis sûr que vous aiderez affectueusement ma femme chérie à bien élever chrétiennement mes deux petits enfants, fruits de notre amour, comme je fus le vôtre il y aura bientôt vingt-cinq ans.

Si je pars, ce sera en faisant mon humble devoir, à la place où je dois être. Je suis sûr que vous ferez tous le vôtre, afin que nous nous retrouvions enfin là-haut où rien ne nous séparera plus.

Face à la mort, et devant le Dieu de miséricorde, recevez tous, papa,



maman, vous mes frères et ma petite sœur, le dernier Adieu de celui qui vous a bien aimés durant sa vie trop courte pour faire davantage de bien.

Une dernière fois, en vous embrassant affectueusement, à Dieu et au revoir là-haut.
YVES. »

Non : la France qui produit de telles âmes n'est pas morte !

La Religion et laïcisme.—

Jules Simon un des fondateurs du laïcisme voyait l'extrême danger de son système. Ministre de l'instruction publique il eut un jour le courage de monter à la tribune de la Chambre pour crier à ses collègues de gauche : « Prenez garde, si l'Eglise se retirait au désert avec son Catéchisme et son Evangile, savez vous ce qu'elle nous laisserait ? Un peuple d'esclaves et de barbares. »

Du bal.

A propos de certains bals, dont sa fille Agnès devenue la femme du Commandant Pierron a voulu s'abstenir, alléguant qu'ils ne lui plaisaient pas, Louis Veuillot qui l'en approuve lui suggère un meilleur argument.

« L'état de mariage, lui explique-t-il, a quelque chose de la vie religieuse, et le serment nuptial est une sorte de vœu. Ta dignité de jeune femme et de chrétienne t'impose une certaine règle de virginité. Cette règle est enfreinte lorsque tu t'exposes à plaire à d'autres qu'à ton mari. Or c'est là le but du bal. Le bal a été inventé pour déchirer le voile symbolique de l'épouse, que tu as porté à ta prise d'habit pour le porter toujours. Non seulement il ne doit pas être déchiré, ce voile saint, mais il ne doit pas être écarté. Tu dois mourir dans ses plis, de plus en plus austères. Que l'époux seul y puisse porter la main et qu'il n'en touche point d'autres. Voilà la loi de votre mutuel repos, de votre honneur et de votre salut. »

Louis Veuillot

Grandes vacances des écoles chrétiennes.

Les grandes vacances des écoles chrétiennes ont commencé le samedi 12 juillet.

La rentrée des classes aura lieu
pour le Collège et Ste Croisine : lundi 22 septembre.
pour le Pensionnat : mardi 23 septembre.



ECHOS du MOIS

Nominations. — *Extraits du J. O. du Territoire.* — Par arrêté ministériel en date du 11 juin 1941, M. Macé a été nommé, sur place, juge de 2^e classe.

Par décision de l'Administrateur, M. Francis Peigney a été déclaré avoir satisfait à l'examen du Brevet de Patron au bornage ; M. Georges Farvacque a été nommé typographe de 4^e classe (titulaire).

M. M. Léon LeHuenen et Raymond Girardin ont été reçus au Certificat d'aptitude pédagogique.

Sont promus à compter du 1^{er} juillet :

M. Eugène Letournel, commis principal de 1^{ère} classe.

M. Georges Lafourcade, commis expéditionnaire de 1^{ère} classe.

M. Auguste Ruault, garde principal de 3^e classe.

M. Désiré Conan, garde de 1^{ère} classe.

Les Fête-Dieu. — *1^{er} dimanche, 15 juin.* — La veille, étaient arrivés de Langlade beaucoup de travailleurs heureux de passer deux jours en famille.

Le dimanche se lève sous les nuages : on dirait que la pluie va tomber, d'autant que les vents ont tendance à passer du Suroît au Sud. Cependant les gens espèrent une matinée de répit ; ils se hâtent de bâtir. Il y a beaucoup de bras et de bonnes volontés.

A 9 h., le reposoir de l'American House monte déjà ; ses lignes simples et majestueuses de loin se dessinent ; tous les habitants du quai s'y intéressent ; bientôt commencera aussi l'ornementation des maisons. A la Butte, c'est un affairement général dans la longue rue que va dominer le vieux et cher tableau de la Vierge protectrice des Marins : on aime tant son reposoir. Rue de l'Espérance, le Sacré Cœur va trôner ; on dresse le fond en velours rouge et lettres d'or ; les jeunes apportent des brousses et couvrent les clôtures ; les dames apportent des fleurs et encore des fleurs. Rue Jacques Cartier, les écussons de Jeanne d'Arc et les fraîches tentures blanches et bleues donnent déjà à l'ébauche son sens définitif : ce sera beau.

10 h. 1/2, le temps se maintient. La procession déroule son immense cortège. Les coeurs sont heureux. Tout se passe pieusement.

Midi. Quelques gouttes d'eau accompagnent la rentrée à l'église. Et cela fait sourire : la procession est finie.

2^e dimanche, 22 juin. — La matinée s'est passée sans à-coups, mais le temps n'est pas sûr. On élève les reposoirs dès le dîner ; mais vers 1 h.



1/2, alors que l'on va sortir les tentures, le ciel est plus noir, c'est la pluie. Inutile de pousser davantage les préparatifs.

La procession a lieu dans l'église.

Bénédiction des doris dans les Anses. — C'est le P. Le Gallo qui a fait la tournée des Anses de pêche, à partir du milieu de juin. Il a appelé les bénédictions de Dieu sur le travail de nos vaillants pêcheurs et demandé pour eux la protection céleste au milieu des dangers de ce métier hasardeux. Tour à tour à Savoyard, à Ravenel, à l'Anse à l'Allumette, à la Pointe, au Barachois, à l'Anse à Rodrigue, les marins se sont unis à lui dans la prière.

Le capelan. — On voit du capelan le 14 juin à l'Anse à l'Allumette. Puis il se montre à Ravenel, à Langlade jamais en grandes quantités. Il disparaît, puis on le retrouve. Le 8 juillet, on en pêche encore à l'Anse à Ravenel.

Malheureusement cette période du capelan, parfois si productive, n'a pas rendu, cette année. Certains sont même allés jusqu'à dire que le capelan a chassé la morue.

Le Certificat et le Brevet. — Les examens officiels de fin d'année scolaire ont eu lieu pour le Certificat le lundi 30 juin, pour le Brevet élémentaire, le lundi 7 juillet.

Voici la liste des candidats reçus au Certificat : Maurice Blin, *avec mention bien* ; Francine Janvier *avec mention bien* ; Marie Andrieux, Charles Landry, Francis Joret, Jean Delisle, Joseph Cormier, Madeleine Salomon, Jean Raymond, Thérèse Lefèvre, Bernadette Déjoué, Pierre Jaccachourey, Henriette Fitzpatrick, Thérèse Girardin, Micheline Planté, Denise Légasse, Jeanne Farvacque, Noël Arthur, Georges Dagort, Edouard Bourgeois, Henri Salomon, Guy Fontaine, Jean Garzoni, Renée Sérgnat, Charles Foliot, Eugène Quédinet, Henriette Tibbo, Eugène Maillard, Jean Légasse.

Au Brevet, Filles : Alice Bonin, Germaine Doussin, Lucienne Quédinet. — Garçons : Jean Reux, Auguste Delamaire, Jean Borotra, Simon Dutin, Joseph Lafourcade, Jean Lehors, Jean Audouze, Emile Gilbert, Georges Poirier.

Des marins de France. — Le vendredi 4 juillet un vapeur anglais a amené de Saint Jean de Terre-Neuve 59 marins de 3 voiliers français interceptés en plein Atlantique par un navire de guerre et dirigés sur Terre-Neuve. Ces marins avaient passé un mois chez nos voisins. Inutile de dire leur joie de fouler une terre française.

La conversation de ces marins nous a quelque peu renseignés sur la difficulté de la vie dans notre pauvre Patrie. Notre situation nous semble bien privilégiée en comparaison de celle de la France.



Chez les Guides. — Comme leurs frères les Scouts l'avaient fait au début de mai, les Guies et Jeannettes de la 1^{re} Saint-Pierre ont voulu donner une séance gratuite à leurs parents, bienfaiteurs et amis.

Cette séance eut lieu le dimanche 13 juillet avec reprise pour une salle comble le lendemain.

Voici le programme :

Comme le Guide, *choré*. Les Chevaliers du Guet, *chanson mimée*. NOTRE DAME, REINE DE FRANCE, grand jeu scout.

1^{re} partie : jeu marial de Lourdes,

Bernadette à Bartrès et dans sa famille.

2^{eme} partie : jeu marial de Lourdes,

Les 24 et 25 mars 1858.

3^{eme} partie : Terre de France, royaume de Marie, montré par l'histoire.

4^{eme} partie : En 1940, les NOTRE DAME des pays envahis se réfugient Lourdes.

Feu de camp : L'Alauda, les Jeannettes infirmières, le petit Chaperon rouge.

Ce fut très beau et très applaudi.

Le 14 juillet. — La fête nationale du 14 juillet a été célébrée religieusement. Il y eut à 9 h. une Grand'Messe votive solennelle pour la libération et le redressement religieux de la France. Cette messe fut suivie d'un pieux De Profundis pour les âmes de tous ceux qui sont morts pour la France.

La température. — La température fait parler d'elle ! On a beau ne pas être difficile, on ne peut s'empêcher de remarquer que le thermomètre ne monte pas aussi haut que d'habitude. Nous voici à la mi-juillet, et les jardins ne sont guère plus avancés qu'au début de juin les années passées ; les salades ne sont pas encore bien grosses et la « porée » est toute anéenne.



La médisance.

Fin de discussion entre Monsieur et Madame.

MADAME. — Quand on dit quelque chose à un homme, ça entre par une oreille et ça sort par l'autre.

MONSIEUR. — Quand on dit quelque chose à une femme, ça entre par les deux oreilles et ça sort.... par la bouche.

Sacrifiez-vous à votre famille ; le vrai bonheur est là.



Un peu de notre Histoire (203). de 1841 à 1845 inclus.

C'est pourquoi, sur les instances réitérées de M. Desrousseaux, de mettre fin à une législation surannée, le ministre l'avisait par dépêche du 17 avril 1844 qu'il avait fait proposer un projet d'ordonnance royale portant application à la colonie, sauf les simplifications et modifications convenables des dispositions des ordonnances organiques qui régissaient à l'époque le gouvernement des autres établissements d'outre-mer et dont le temps et l'expérience avaient sanctionné le système.

En attendant de pouvoir soumettre cette ordonnance au roi et de la lui notifier, le baron de Mackau adressait au commandant des instructions tendant à faire immédiatement entrer, autant que possible et dès à présent, l'administration coloniale dans la voie de l'organisation à intervenir.

Les bases de ces instructions étaient :

L'institution : 1^o d'un officier du commissariat destiné à concentrer entre ses mains la direction immédiate des diverses branches des services administratifs.

2^o d'un chef du service judiciaire investi de toutes les attributions relatives à la justice.

3^o d'un inspecteur colonial préposé au contrôle de toutes les parties du service public et aux fonctions de ministère public.

4^o d'un commis de marine, chargé des fonctions de secrétaire.

Ce nouveau système éliminait du Conseil le chirurgien, chef du Service de santé et le capitaine de port qui ne devaient y être assemblés que lorsqu'il serait traité d'affaires de leur ressort respectif.

Enfin, deux habitants notables, un titulaire et un suppléant, seraient nommés par le Commandant et choisis sur une liste arrêtée en Conseil d'administration chaque année.

Le 17 juin, le Conseil d'administration se réunissait pour entendre la lecture d'un projet d'arrêté rédigé dans les termes fixés par la dépêche précitée.

Ce projet, sauf les dispositions concernant l'attribution des fonctions de Conservateur des hypothèques qui étaient dévolues au chef du service administratif, ne donna lieu à aucune autre observation et fut déclaré immédiatement exécutive.

L'ordonnance royale annoncée par le ministre concernant l'organisation administrative des îles Saint-Pierre et Miquelon porte la date du 18 septembre 1844 ; elle fut promulguée dans la colonie le 1^{er} avril 1845.

(A suivre)

E. S.



Oui, c'est le parti le plus sûr !

Connaissez-vous le père Zidor ?

C'est un homme comme bien d'autres, ni grand ni petit, ni bon, ni mauvais. Presque en tout il tient le milieu.

Je dis : *presque* en tout ; car en religion il se tient trop en dessous, *presque* à zéro.

Pourtant il respecte son curé ; parfois même il le taquine gentiment, et son curé le taquine à son tour.

— Eh bien, père Zidor, on ne vous verra donc jamais à la messe ? lui dit-il un jour.

— Ah ! la messe ! Je voudrais bien y aller, mais voyez vous, l'été, j'ai trop de travail ; laissez venir l'hiver.

L'hiver a beau venir, la neige a beau tomber, on a beau passer le traîneau ; Zidor, lui, ne passe pas à l'église....

— Pourtant, vous m'aviez bien promis d'y venir.

— Sans doute, sans doute, mais vous voyez bien qu'en hiver, il fait trop froid !

Le Curé vit encore autre chose !....

Il vit que le Père Zidor se serait dérangé pour gagner quelques sous, ou pour soigner son chien ; mais qu'il ne voulait pas se gêner pour soigner son âme et gagner le ciel.

Dès lors le père Zidor ne pense qu'à travailler, manger, boire et dormir. Il dort si bien, qu'une nuit il eut un fameux rêve. Il se voyait mort, et mort pour de bon ! Et lui, le ci-devant père Zidor, se trouvait aux portes de l'autre monde. Que faire près d'une porte sinon frapper ? Il frappa. Un Ange parut à la croisée du Paradis :

— Que voulez-vous, brave homme ?

— Je voudrais parler à St Pierre, pour entrer....

— Impossible pour le moment : St Pierre est trop occupé. Revenez au printemps.

Attendre là tout l'hiver, quelle misère ! Mais, parce que dans l'autre monde, on n'est plus son maître, il fallait bien obéir ; il attendit.... L'hiver touchait à sa fin ; le père Zidor tout transi de froid revint près de la porte.

Pan.... Pan.... Rien.

— Je me serai peut-être un peu trop pressé, murmura-t-il, tout penaud.

Il allait s'éloigner, quand un ange enrouvrit la porte :

— Que demandez-vous encore, pauvre homme ?

— Que vous m'ouvriez le Paradis.

— Ouvrir le Paradis, par le froid qu'il fait encore, mais vous n'y êtes pas, mon ami !....



— Alors, où voulez-vous donc que j'aille ?

— Allez où vous pourrez mais ne venez pas demander, ici, une place que vous savez bien n'avoir pas méritée !....

Puis, légèrement indigné, l'ange murmura doucement :

— Drôles de chrétiens tout de même ! ils se moquent de Dieu toute leur vie et voudraient le ciel tout de suite après leur mort !

Et brusquement l'Ange ferma la porte....si brusquement que le Père Zidor se réveilla. Heureusement il n'était que dans son lit ! ce n'était qu'un songe !

Mais il paraît que parfois les songes ont du bon. Et la preuve, c'est que le dimanche suivant le père Zidor était des premiers à la messe ; et quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il entendit son curé qui finit son sermon en disant : — Mes frères, on peut souhaiter que tout finisse à la mort, mais la justice réclame et le Christ nous affirme qu'il y aura un paradis pour les bons et un enfer pour les méchants. Le ciel ou l'enfer éternels ; voilà ce qui nous attend tous. Servons Dieu en cette vie : c'est la conduite la plus raisonnable.

— Oui, oui, pensait Zidor, c'est le parti le plus sûr !

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 28,50

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

PENSION de FAMILLE

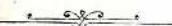
Madame F. TURQUET

1506, rue St Marc Ap. 3

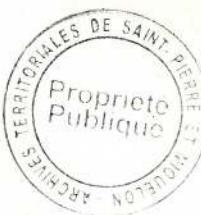
MONTREAL

TÉLÉPHONE : W. E. 5505.

CUISINE FRANÇAISE.— MAISON SITUÉE EN PLEIN CENTRE DE LA VILLE.



Joseph Urdanabia
Charrois sable et galet.



H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail
 Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections, - Chausseures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal
 Produits Alimentaires Catelli, Montréal.
 Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETONW
 Austin Nichols & co., New-York.
 Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).
 Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.
 The Insulite Company of Finland-Copenhague
Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
 Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
 Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
 Fournier-Demars de Bourges —
 Liqueurs.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
 Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
 Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



LESPAGNOL FRERES

QUI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastie - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Vie'or Clicquot, Reims.
Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcajou

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N. Y.
Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co Limited of London
Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

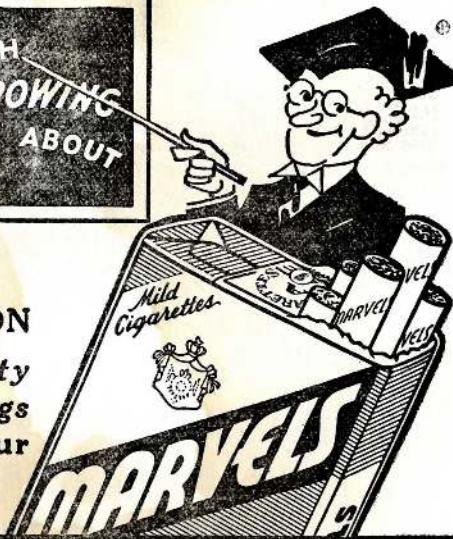
Cigarette merveilleusement fine et douce,

a un PRIX MODIQUE

La Cigarette qui flatte le goût
du monde



Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket



MARVELS
The CIGARETTE of Quality

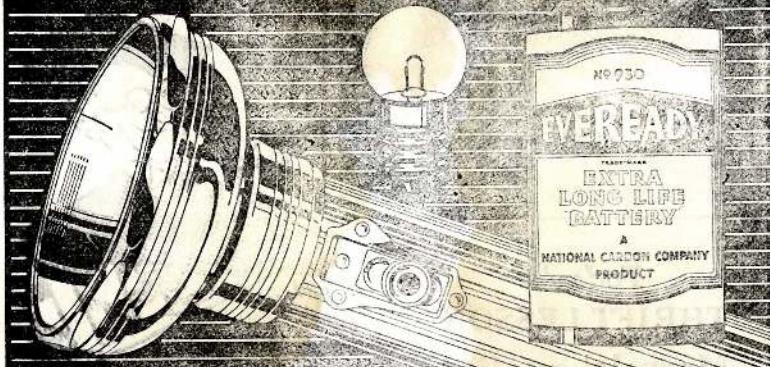
MIDDLETON Co. Ltd.
80 Broad Street, NEW YORK
Distributor.



Les produits de **NATIONAL CARBON Co, Inc.**
donnent les meilleurs résultats.

ALL THREE ARE **EVEREADY**

TRADE-MARK



ALWAYS USE AN EVEREADY BATTERY
AND LAMP IN YOUR EVEREADY
FLASHLIGHT. USED TOGETHER THEY
ARE YOUR ASSURANCE OF
BRIGHTER LIGHT-LONGER LIFE

Y-42

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor